

Numéro de votre bon  
de réparation :

## > informations client

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : +32 \_\_\_\_\_

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_ N° de fax : +32 \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal : Commune: \_\_\_\_\_ GSM : +32 4 \_\_\_\_\_

## > description de l'article à réparer

Marque: \_\_\_\_\_ Modèle: \_\_\_\_\_

Numéro IMEI\*:

Vous trouverez également votre code IMEI à l'intérieur de votre appareil. Pour cela, retirez la face arrière de l'appareil et dégagez la batterie. Ce nombre comprend 15 chiffres.

Numéro de série: \_\_\_\_\_

## > les accessoires/pièces suivants sont joints à l'article principal :

Batterie  Chargeur  Couvercle de batterie  Emballage d'origine  Manuel d'utilisateur

Autres: \_\_\_\_\_

## > description du problème

Ecran  Réseau  On/Off  Logiciel  Haut-parleur  Chargement

Batterie  Refus de la carte SIM  Touches  Micro

Autres: \_\_\_\_\_

## > profil du problème

Permanent  De temps en temps  Uniquement dans le kit voiture

## > accord du client sur la réparation

Réparation esthétique (extérieur de l'appareil): antenne, clapet, pavé de touches, face avant, face arrière.

Réparation mécanique (éléments à l'intérieur de l'appareil): écran LCD, connecteur, haut-parleur, micro, vibreur.

Réparation électronique (tous les composants autres que les "pièces mécaniques").

Réparation uniquement après accord sur le devis

Signature du client:

Date:

Afin d'éviter tout  
problème : n'oubliez  
pas de faire des  
back-ups des données  
sauvegardées dans  
votre GSM.

Plus d'infos?  
Téléphonez au  
0487 17 12 12

Zonetech team

www.astel.be

## CONDITIONS GENERALES DE REPARATION/DEVERROUILLAGE

- 1) Lors de la réparation d'un appareil hors garantie, ou de la commande de pièces, des arrhes pourront être demandées. Les arrhes ainsi que toutes nos réparations sont payables au comptant. Les arrhes ne seront en aucun cas remboursées.
- 2) Notre devis est entièrement gratuit
- 3) Les devis sont établis sur demande spéciale du client et dans tous les cas où le technicien le juge nécessaire.
- 4) Nos devis sont toujours établis sous réserve du remplacement d'éventuelles pièces détachées trouvées défectueuses au moment de l'exécution de la réparation, auquel cas un devis complémentaire reprenant lesdites pièces et la main d'oeuvre y afférente sera soumis pour approbation au client, étant précisé que toutes les prestations et réparations déjà effectuées en conformité avec le devis initial resteront dues.
- 5) Les réparations payantes sont garanties deux mois. Cette garantie ne s'applique que lorsqu'il s'agit du même défaut, non consécutif à une mauvaise utilisation, et à condition que la facture de la réparation précédente accompagne l'appareil.
- 6) La durée de la réparation est signalée au client lors du dépôt du GSM. Cependant, celle-ci peut être étendue jusqu'à 1 mois, si des motifs imprévus le justifient (nouvelle version, GSM encore non-supporté par le constructeur et devant faire l'objet d'une mise-à-jour de sa part, sans que cette liste soit limitative). Le client ne peut en aucun cas réclamer des frais de dédommagement éventuels pour la non-utilisation de son appareil. En cela, le client comprend
- 7) Les frais de transport éventuel sont à charge du client. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages subis en cours de transport et il appartient au client d'exercer les éventuels recours auprès du transporteur. Nous conseillons l'utilisation de l'emballage d'origine. La fourniture d'un emballage adéquat est facturée.
- 8) Tout appareil non réclamé endéans les 30 jours de l'envoi de l'avis de réparation fera l'objet de frais d'entreposage à raison de 6 Euros (hors TVA) par jour à dater dudit envoi.
- 9) Toute réclamation au sujet de la facturation devra nous parvenir par écrit endéans les 15 jours. Après ce délai, aucune suite ne sera donnée.
- 10) Toute facture non payée à son échéance sera de plein droit et sans mise en demeure augmentée d'un intérêt de retard au taux de 15% l'an et d'une indemnité forfaitaire au titre de clause pénale égale à 15% du montant dû, avec un minimum de 75 Euros
- 11) Les pièces détachées, qui ont été remplacées lors de la réparation, ne seront retournées au client, que si celui-ci a introduit une demande formelle lors de la remise de son appareil.
- 12) Dans tous les cas, nous déclinons toute responsabilité quant aux informations, programmes et données magnétiques numériques, informatiques de toutes natures généralement quelconques contenues dans les appareils confiés à nos ateliers.
- 13) Aucune réparation ne pourra être restituée sans présentation de l'accusé de réception. En cas de perte, nous déclinons toute responsabilité.
- 14) En cas de contestation, les Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont seuls compétents.